

# Immobilier D'INDUSTRIE

Limoges Métropole  
accompagne  
les investissements  
immobiliers  
des entreprises industrielles.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS

- **Industries.**
- **Filières technologiques d'excellence** (céramiques & traitement de surface, électronique, hyperfréquences & photonique, eau et environnement, santé et autonomie, viandes durables & agroalimentaire, numérique & cybersécurité).
- **Commerces de gros, construction ou logistique** dès lors que le projet immobilier répond à un besoin exprimé du territoire et a un impact majeur sur l'emploi.



## À DESTINATION DES ENTREPRISES\*

**Implantées sur le territoire de Limoges Métropole,**  
ayant un effectif compris entre 5 et 500 salariés,  
**propriétaires ou locataires de leur bâtiment.**

\*Au sens du droit européen.

## LES OBJECTIFS

- **Soutenir le tissu industriel** et les entreprises relevant des **filières d'excellence** du territoire.
- Accompagner les industriels dans **leurs efforts de modernisation vertueux**.
- Contribuer à la **qualification et au verdissement des zones d'activités** et du parc immobilier d'entreprise.



## ACCOMPAGNEMENT

- Travaux liés à la construction, la réhabilitation ou l'extension de bâtiments.
- Travaux d'aménagement **intérieur et extérieur** de locaux.
  - Travaux **d'efficacité énergétique** (hors parcs photovoltaïques et bornes de recharge électrique).
- **Frais annexes** aux travaux (par exemple, contrôles techniques, levées topographiques, sondages, branchements...).
- **Honoraires de maîtrise d'œuvre**.

AIDE À HAUTEUR DE **20%**  
DES DÉPENSES ÉLIGIBLES HT  
**DANS LA LIMITE DE 100 000 € D'AIDES**

Conditionnée à des critères environnementaux, de responsabilité sociétale du projet et de création d'emplois.

Les conditions d'éligibilité sont à consulter sur le site internet de Limoges Métropole. Le dépôt du dossier de demande d'aide s'effectue en ligne.

